

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : LES FACTURES ARRIVENT BIENTÔT À MALICORNE-SUR-SARTHE

Contact presse :

Jean-Christophe Jouanneau

communication@cc-valdesarthe.fr

02 43 83 51 12

Suite aux difficultés techniques liées au transfert des données entre le délégataire précédent et les services de la Communauté de communes du Val de Sarthe, la facturation pour l'assainissement collectif était en attente à Malicorne-sur-Sarthe. Ce retard sera rattrapé en partie d'ici à la fin de ce mois d'avril.

Les habitants de Malicorne-sur-Sarthe recevront dans les quinze jours leur facture pour l'assainissement collectif au titre de la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020. Les tarifs appliqués sont bien sûr ceux en vigueur à cette période.

À noter que les factures relatives à l'année 2021 devraient être établies et adressées aux usagers à partir de la rentrée de septembre 2022, et que les services communautaires s'efforceront de rétablir le calendrier de facturation dans les mois suivants.